

Image not found or type unknown



rdv pour l'enquête de police

Par **souade**, le **04/11/2009** à **14:30**

j aimerais savoir, après avoir passé les auditions chez la police, qu'est-ce qu'il se passe? le dossier repart au consulat ou bien à Nantes? et combien de temps cela peut-il prendre
merci d'avance